

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et  
du Management de l'Action Publique  
Bureau des procédures d'utilité publique

### COMMUNE DE MOISDON LA RIVIERE

Par arrêté préfectoral en date du 13 septembre 2016, une consultation du public est prévue à la mairie de MOISDON LA RIVIERE, pendant une période de quatre semaines du 17 octobre 2016 au 16 novembre 2016 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par le GAEC DU TALWEG en vue de procéder à l'extension de l'élevage de porcs et la mise à jour du plan d'épandage, à MOISDON LA RIVIERE, la Foi.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 30 septembre 2016, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.pref.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de MOISDON LA RIVIERE, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de MOISDON LA RIVIERE, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.pref.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.pref.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.